

COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2018

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **extraordinaire** à la mairie le 30 janvier 2018 à 18h30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, REYGADE Aline, AUDOUIN Anne, DUMON Alain, PASCAL Romain, BOUTIN Jean-François, HUCHET Pierrette, POUDRET Annie, COUTANT Alain, MARTIN Frédéric

PROCURATION : BARDESSOLLE Patrick à COUTANT Alain
VEYSSIERE Fabienne à RAICHINI Patricia

Excusé : HUOT Jean-Paul

Secrétaire de séance : COUTANT Alain

DELIBERATION 01-2018 DEMANDE DE SUBVENTION DETR CONCERNANT AMENAGEMENT ET EXTENSION DE LA MAIRIE AVEC ACCES PMR ET AMENAGEMENT D'UNE GRANGE EN SALLE DE CONSEIL ET SALLE DES MARIAGES

Madame le Maire rappelle la loi sur la mise en accessibilité des ERP, le Conseil Municipal a approuvé l'Ad'AP par délibération du 14 septembre 2015.

La mise aux normes en accessibilité de la mairie était prévue en 2018.

Madame le Maire présente les plans et le coût prévisionnel des travaux faits par la Sarl d'architecture KRZAN à Fronsac concernant ces aménagements de mise en accessibilité de la Mairie et de l'Ecole.

Après discussion,

Le Conseil Municipal décide 12 Voix Pour – 1 Voix contre

De réaliser les travaux de mise en accessibilité de la mairie.

Autorise Madame le Maire à demander une subvention de l'Etat, du Département et autres.

Montant des Travaux prévisionnels : 380 454,87 € HT soit 452 286,47 € TTC

Plan de Financement : Subvention DETR 35 % : 133 159,20 €

TVA : 71 831,60 €

Un emprunt sera réalisé.

Séance levée à 19 H 55